

Leasys France lance un nouveau contrat d'assurance « tous risques » pour les véhicules des Professionnels en location longue durée

Paris, le 25 octobre 2023 - Leasys, la nouvelle société de mobilité spécialisée dans la location opérationnelle multi-marques dont Stellantis et Crédit Agricole sont co-actionnaires, annonce la création d'un nouveau contrat d'Assurance « tous risques » automobile à destination des clients professionnels et entreprises pour les véhicules financés en location longue durée.

Le contrat d'assurance « tous risques », une solution pour rouler en toute sérénité

Le contrat d'Assurance « tous risques » automobile est un contrat d'assurance collectif **souscrit** pour le compte de ses adhérents **par Leasys France, par l'intermédiaire du courtier Bessé Motors, auprès de GENERALI IARD**. Il apporte les garanties d'assurance automobile de type « tous risques » aux **clients professionnels ou entreprises pour les véhicules pris en location longue durée**. Les tarifs d'assurance et les montants de franchise dépendent de la valeur du véhicule.

Leasys se démarque sur le marché avec une offre avantageuse proposant :

- La garantie du prix grâce à une prime fixe sur toute la durée du contrat de location du véhicule
- Un risque mutualisé pour l'ensemble des clients qui ne nécessite pas de relevé de situation
- Un parcours de souscription digital et simplifié

En cas de sinistre, un parcours client raccourci et optimisé en 5 étapes

1. **Le locataire** procède à la **déclaration du sinistre directement auprès du courtier**
2. **Bessé Motors se rapproche du locataire** pour l'organisation des réparations.
3. **Le locataire choisit son point de réparation** et dépose le véhicule pour expertise.
4. **Le courtier organise la mission d'expertise** et la prise en charge des réparations pour le réparateur.
5. A la restitution après travaux, **le locataire règle la part non prise en charge** auprès du réparateur (dont franchise).

Les garanties « tous risques » ? De quoi s'agit-il exactement ?

Cela consiste à garantir les dommages et la responsabilité civile des véhicules financés en location longue durée.

INCLUS de façon systématique

- La responsabilité civile circulation liée au véhicule loué
- Le montant des réparations du véhicule loué en cas de dommages ou de vol, lorsque celles-ci sont supérieures à la franchise contractuelle.

EXCLUS

Les véhicules immatriculés au nom de Leasys France sont destinés à être loués sans chauffeurs à des tiers pour des déplacements privés ou professionnels, mais en aucun cas ils ne sont destinés, même à titre exceptionnel, à être utilisés ou donnés :

- En sous location avec ou sans chauffeur
- Pour des transports à titre onéreux de personnes ou de marchandises
- Pour des transports sanitaires
- Pour des auto-écoles
- Pour des taxis ou des VTC

A propos de Leasys

Leasys, joint-venture détenue à parts égales par Stellantis et Crédit Agricole Consumer Finance, offre des solutions de mobilité allant de la location moyenne-longue durée jusqu'aux systèmes de gestion des flottes d'entreprise qui garantissent une mobilité efficace, rationnelle, sûre et durable. Née de la fusion de deux sociétés leaders du secteur, Leasys et Free2Move Lease, la nouvelle société occupe la cinquième place du classement des principaux acteurs du marché européen et confirme son rôle de pionnière d'une nouvelle idée de mobilité fluide, intégrée et globale, pensée pour les particuliers, les professionnels et les entreprises de toutes tailles. Leasys dispose d'une flotte initiale de plus de 850 000 véhicules et est déjà présente dans 11 pays d'Europe : Italie, Espagne, France, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Hollande, Portugal, Pologne, Luxembourg et Autriche.